

Lors d'une réunion sur l'énergie, à Nemours, ils ont dit ne pas se sentir soutenus par l'État

Des élus désarmés face aux promoteurs

Une réunion organisée à Nemours sur le thème de l'énergie a permis aux élus de discuter de leurs difficultés avec les promoteurs et l'État.

« Quand un projet éolien est en voie de s'installer dans votre commune, un promoteur arrive dans votre bureau, il a déjà signé des contrats pour des terrains et y installer ses équipements et il dit : "Monsieur, je vais installer ceci, ça..." Il programme un rendez-vous... Vous lui répondez que vous êtes en tant que maire le relais de votre population qui ne veut pas d'une telle installation, bah ! Non. On est coincé entre le monde de l'entreprise avec le promoteur et la population. C'est le promoteur qui tient la baraque, il n'y a pas un membre de l'État qui vienne nous aider. » Le témoignage de Gérard Genevieve, maire de Poligny, petit village seine-et-marnais de la communauté de communes Gâtinais-Val de Loire est vivement applaudi par les participants, majoritairement des élus à la réunion publique énergie et territoire en Ile-de-France et Centre-Val de Loire qui se dé-



Frédéric Néraud, deuxième à gauche de la photo a raconté les déboires de l'établissement du SCoT.

roulait à Nemours jeudi 13 novembre.

Une bataille au tribunal administratif

Les réflexions des élus ont laissé transparaître une lassitude grandissante face à cette politique, ce manque de soutien ressenti par les

maires.

Frédéric Néraud, président du PETR Gâtinais Montargois a raconté l'aventure vécue à l'occasion de l'établissement du SCoT (schéma de cohérence territoriale). « On s'est engagé à proposer une sobriété et une

transition écologique et on nous a parlé d'une liberté d'établir un mix énergétique qui s'est révélé être très relatif. On a choisi le photovoltaïque à 80 % (une partie au sol, le reste sur les bâtiments) et 18 % d'éolien, de cette manière, on remplis-

sait notre objectif mais ça n'a pas convenu à l'État, la préfète nous a dit qu'il fallait réviser notre copie. On a décidé de passer outre et l'affaire doit se régler au tribunal administratif. » Selon Frédéric Néraud, une évolution pourrait naître des pos-

sibles aménagements du zéro artificialisation nette qui pourraient stopper la politique d'expansion des éoliennes. Le président du PETR a déclaré avoir été « choqué » par la décision de l'État.

Un dépouillement du pouvoir des élus

Patrick Septiers, ex-maire de Moret-sur-Loing, ex-président du Département de la Seine-et-Marne et président actuel de la communauté de communes Moret-Seine et Loing a montré les crocs face au gouvernement et sa loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables (APER) qui institue l'identification de zones d'accélération pour l'installation de composants d'énergie renouvelables. « On nous a dit que les zones d'exclusion étaient impossibles mais tant qu'elles ne sont pas interdites par la loi, elles sont autorisées », insiste Patrick Septiers.

Un sentiment de plus en plus fort d'être dépouillé de ses pouvoirs parcourt les élus, ils réclament d'être associés aux décisions qui concernent leur territoire.

AURÉLIE CHUPIN